

Le Périgord noir

Séjour du mercredi 19 octobre au mercredi 26 octobre 2016

Pré-extension possible à partir du lundi 17 octobre 2016

Caractéristiques générales

Séjour familial de randonnée en étoile dans le Périgord noir au cœur d'un magnifique patrimoine naturel et historique : la vallée de la Vézère, la vallée de la Dordogne, Sarlat de jour et de nuit. Passage par plusieurs des plus beaux villages de France, Beynac, Castelnaud, La Roque Gageac, Domme, St Amand de Coly, etc.

Hébergement et accès

- [Combas village de gîtes](#) très confortables à 10 km de Sarlat
- adresse : Combas, 24590 Saint-Crépin-et-Carlucet
tél : 33 (0)5 53 28 64 00
coordonnées : N 44.948177 E 001.277718
- gîtes entièrement restaurés dans le style du Périgord (pierres et tuiles plates de pays) et disséminés en pleine nature autour d'un centre d'accueil et d'un complexe de loisirs dont une piscine couverte
- logement en chambre double avec sanitaire
- draps et linge de toilette fournis
- wifi dans les gîtes
- pension complète ; petits déjeuners et diners servis dans la salle de restaurant du village de gîtes ; pique-niques livrés sur le lieu de la pause de midi
- gare SNCF de Sarlat à 10 km, de Souillac à 21 km, etc.
- en voiture venant du Nord par l'A20 (sortie 51), à Brive prendre la RN89, puis à Larche direction Salignac
- accueil à partir de 16 h lors de l'arrivée.

À noter que nous devons disposer sur place de suffisamment de véhicules pour aller en covoiturage aux points de départ de nos balades.



Période et nombre de places

- du mercredi 19 octobre fin d'après-midi au mercredi 26 octobre 2016 matin pour 40 personnes ;
- pré-extension possible à partir du lundi 17 octobre fin d'après-midi, si au moins 10 personnes sont intéressées.

Randonnées prévues du jeudi 20 au mardi 25/10/2016 inclus (séjour 7 jours)

- J1, jeudi 20/10, ST AMAND DE COLY, visite d'un des plus beaux villages de France, boucle de 16 km, 4 à 5 h
- J2, vendredi 21/10, DOMME, boucle de la plaine 10.4 km, 3 h, 487 m, et visite de la bastide plus beau village de France ou DOMME MARAVAL 14 km, 250 m, 4 h 30
- J3, samedi 22/10, SARLAT BOUCLE DE LA SALAMANDRE, 6 km autour de Sarlat, après-midi libre visite de Sarlat, Dominique G. pourra guider (visite du manoir de GISSON suggérée, mais non prise en charge)
- J4, dimanche 23/10, ST NATHALONE boucle de 11 à 17 km, de 3 h 30 à 5 h et visite guidée des jardins d'EYRIGNAC (comprise dans le forfait)
- J5, lundi 24/10, CASTELNAUD circuit 10.5 km, 3 h, 410 m, (ou 20.4 km 6 h 30 et 500 m) ; visite guidée extérieure du château et tir au trébuchet (compris dans le forfait)
- J5 soir, lundi 24/10, soir, balade en voiture sur les bords de la Dordogne, vue des châteaux éclairés et balade à pied dans Sarlat la nuit
- J6, mardi 25/10, boucle des Hauts MARQUAY, 14 km, 4 h, passage devant le château de COMMARQUE.



Randonnées prévues pour les mardi 18 et mercredi 19/10/2016 (pré-extension)

- PE1, mardi 18/10, PEYZAC LE MOUSTIER, boucle de 9 km, 2 h 30, et visite de la Maison Forte de REYGNAC et de la Roque-St-Christophe (coûts d'entrée non compris dans le forfait)
- PE2, mercredi 19/10, BEYNAC et CAZENAC, boucle de 12 km, 4 h, 100 m, visite du château de BEYNAC (coût d'entrée non compris dans le forfait).



Organisation et encadrement

- organisation : Bassée en Balade, 44 rue de Lille, 59480 La Bassée ; tél. +33(0)781 896 368, bassée.en.balade@gmail.com
- encadrement : Dominique Grevet.

Conditions

Ce séjour est ouvert aux membres de Bassée en Balade.

- Le prix du séjour en pension complète est de 448 € par personne pour la semaine du mercredi 19 octobre après-midi au mercredi 26 octobre 2016 matin
- Il est de 572 € par personne pour la période allant du lundi 17 après-midi au mercredi 26 octobre 2016 matin
- Dans les différents cas, les jeunes de moins de 18 ans bénéficient d'une remise de 50%, et les adultes de moins de 21 ans d'une remise de 25%.

Sont compris dans ces prix :

- L'hébergement en pension complète, draps et couvertures fournis
- Le linge de toilette
- Les visites des jardins d'Eyrignac et du château de Castelnaud.

Ne sont pas compris :

- Les visites lors de la pré-extension
- Le voyage jusqu'à Combas et les déplacements sur place en voiture. Bassée en Balade recommande le covoiturage
- L'assurance annulation.

Le nombre des participants est limité à 40 personnes. Il est d'au moins 10 personnes pour que la pré-extension ait lieu. Si ce seuil de 10 personnes n'est pas atteint à la date limite du 31 mars 2016, une inscription au séjour 9 jours (du lundi 17 au mercredi 26 octobre 2016) sera **automatiquement convertie** en une inscription au séjour 7 jours (du mercredi 19 au mercredi 26 octobre 2016) et le chèque de 124 € correspondant au coût de la pré-extension ne sera pas encaissé.

Les inscriptions seront prises en compte dans la limite des places disponibles, au fur et à mesure de la réception des bulletins d'inscription accompagnés des chèques de règlement libellés à l'ordre de Bassée en Balade :

- pour une inscription au séjour 7 jours, deux chèques de 224 € chacun mis en banque les 5 mai et 5 octobre 2016
- pour une inscription au séjour 9 jours, trois chèques de respectivement 224 € (mise en banque le 5 mai 2016), 224 € et 124 € (mise en banque de ceux-ci le 5 octobre 2016).

Les chèques-vacances sont acceptés. S'il y a des chèques d'assurance, ceux-ci seront encaissés dès réception.

Que ce soit pour le séjour 7 jours ou pour le séjour 9 jours, la date limite d'inscription est fixée au 31 mars 2016.

Le participant individuel à ce séjour ou la famille venue avec un nombre impair de personnes indiquera, dans toute la mesure du possible, la personne avec laquelle il ou elle partagera une chambre.

Recommandations

Il convient d'être suffisamment entraîné pour apprécier pleinement ce séjour. Un **bon équipement** — veste, pantalon, chaussures, bâtons, lunettes de soleil — permet d'affronter le soleil et, éventuellement, la pluie d'automne. Quant au sac à dos, on le prendra d'une taille permettant le transport de boisson, de petites provisions de marche, et de vêtements nécessités par l'évolution des conditions climatiques au cours de la journée de randonnée. Les pique-niques sont en principe livrés sur le lieu du repas de mi-journée.

Assurance R.C.P. : ALLIANZ I.A.R.D., 87 rue de Richelieu 75002 PARIS, Contrat n° 55111371

Adresse postale : Bassée en Balade, 44 rue de Lille, 59480 La Bassée

Association Loi de 1901, déclarée à la Préfecture du Nord sous le n° W595004366

Siège Social : Hôtel de Ville, place du général de Gaulle, 59480 La Bassée

Affiliée à FFRandonnée sous le n° 04414, labellisée Rando Santé®

Soutenue par la ville de La Bassée

Garantie financière : UNAT, 8 rue César Franck, 75015 Paris

tél. +33(0)781 896 368, bassée.en.balade@gmail.com, <http://benb.fr>

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le n° 59 S 3008

Bénéficiaire de l'immatriculation tourisme n° IM075100382 de la Fédération française de la randonnée

pédestre, 64 rue du Dessous des Berges, 75013 Paris

N° SIRET 447 712 670 00010, code NAF 93.12Z